



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le 23 12 2021
ID : 039-253900633-20211214-14122021_6CS-DE

SEANCE du 14 DECEMBRE 2021

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 32
Excusés : 21

Date convocation : 29 novembre 2021
Date affichage : 17 décembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le quatorze décembre à vingt heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à DOLEXPO, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : CHAMPANHET S, CROISERAT JL, DAMY O, DEWALLY D, DIEBOLT A, FICHERE JP, GAGNOUX JB, GUERRIN B, GUIBELIN H, MEUGIN O, MIRAT M, PECHINOT J, PERNOUX A, REBILLARD JM, ROBERT JC.

Communauté de Communes Jura Nord : BENESSIANO M, BOURCET A, FASSET G, THABARD JC.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DEGAY P, SENOT A, KOEHREN N, LOGEROT B, PICHON JC, SERMIER P, THERY J.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BONGAIN G, FLUCHON E, GARNIER JN, JOBELIN A, LAGALICE C, SCHMIEDER M.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : BONIN JL, BUSSIERE P, CALINON S, CHAUCHEFOIN G, FAIVRE J, FERNOUX-COUTENET G, GINDRE D, JEANNEUX C, LACROIX O, LAGNIEN J, MATHIOT A.

Communauté de Communes Jura Nord : BACOT H (pouvoir à M. BENESSIANO), DAUNE M, GOUNAND A (pouvoir à M. BOURCET), LAVRY G (pouvoir à FASSET J), PERTUS E.

Communauté de Communes du Val d'Amour : COUTROT G, DUGOIS C.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : CORDIER E, GUILLEMOT J, LEFEVRE N.

Secrétaire de séance : Monsieur CHAMPANHET Stéphane

Délibération n° 14122021-6cs

OBJET : Rapport d'Orientation Budgétaire 2022

Le Président EXPOSE :

Conformément à l'article L2312 du code général des collectivités territoriales et au décret n°2016-841 du 24 juin 2016, le Président invite le Conseil Syndical à tenir son Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), afin d'examiner les grandes orientations qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2022.

Il est rappelé que le ROB vise à éclairer le vote des élus sur le budget du SICTOM et à leur apporter en temps utile les informations nécessaires pour les mettre à même d'exercer effectivement leurs pouvoirs de décision à l'occasion du vote du budget primitif. Le ROB doit intervenir dans un délai de deux mois avant le vote du budget qui sera normalement programmé le 9 février 2022.

1) Evolution des productions de déchets collectés.

Il convient préalablement de donner des éléments de contexte sur nos productions de déchets et leurs évolutions au regard des 9 premiers mois de l'année 2021.

Les tendances observées sont les suivantes :

- Une hausse des ordures ménagères résiduelles de 4% (constat similaire pour le jura et des syndicats avoisinants – effet covid, à confirmer),
- Une hausse de la captation de la matière recyclable de 6% (emballages et papier),
- Une baisse de la quantité de verre collecté à mettre au regard d'une année 2020 exceptionnelle,
- Une forte hausse des quantités de déchets verts collectés : +22%, avec à la clef une hausse des rotations et heures agents consacrés à ce flux,
- Une hausse des déchets non recyclables collectés en déchèteries : +4.5% - il convient de rappeler que ce flux destiné à l'enfouissement est soumis à une hausse de la TGAP, qui se poursuivra les années à venir,
- Le taux de refus de tri restera sans doute élevé pour cette année.

Il convient de préciser que les tendances observées sont similaires à celles constatées sur une majorité des territoires en France.

2) Orientations potentielles pour le mandat

A l'occasion de ce rapport d'orientation budgétaire, il est proposé de vous soumettre les orientations potentielles pour ce mandat au titre de notre service public de gestion des déchets.

Ces orientations s'appuient sur les constats précités, l'organisation actuelle des services de collecte et les prospectives, nos objectifs de réduction des déchets résiduels, les volets réglementaires, la hausse de la TGAP et notre contexte budgétaire.

Ces orientations potentielles pour le mandat se décline en 4 axes :

1^{er} axe : conforter – sécuriser – faire valoir et améliorer notre relation aux usagers

Dans le domaine des ressources humaines : une démarche prévention pour la sécurité au travail a été initiée, elle sera poursuivie tout au long de l'année 2022. Un état des lieux des situations de tous les agents du SICTOM est également initiée et ce, quel que soit le statut des agents.

En lien avec la relation aux usagers, il est souhaité que soit associé à la taxe ou la redevance tous les services délivrés aux usagers quel que soit le flux de déchets – une facilitation des démarches administratives pour nos usagers et une sensibilisation sur tous les flux de déchets et leurs destinations.

Les équipements du SICTOM (déchèteries, site de Brevans) sont soumis à des obligations réglementaires, il convient de se mettre en conformité.

2^{ème} axe : mieux connaître nos usagers, leurs besoins, leurs usages pour cibler les actions et les prioriser.

Le SICTOM délivre les services de gestion des déchets à destination des ménages, mais aussi de nombreux professionnels dits assimilés sur le territoire (plus de 770 professionnels contractualisés avec le SICTOM).

En lien avec les études dans le cadre de l'axe 3, il est proposé de mieux cerner les productions de déchets en fonction des typologies d'habitat (quantification et qualification), les gisements de biodéchets et les productions émanant des gros producteurs (professionnels, collectivités).

Sur cette base seront définies les actions à mener pour réduire les déchets résiduels, augmenter la captation des déchets recyclables mais également les charges associées aux gros producteurs et la corrélation avec la redevance spéciale.

3^{ème} axe : confronter notre organisation actuelle de la collecte avec les besoins des usagers (ménages et assimilés) selon les besoins, les typologies d'habitat pour permettre de définir un schéma de collecte avec des expérimentations en phase intermédiaire.

Actuellement, la collecte des déchets résiduels et recyclables est organisée en porte à porte et en points d'apports volontaires en milieu semi-urbain notamment. Des placettes à compostage ont été déployées sur le territoire.

De plus, une étude relative à la mise en place de la collecte des résiduels avait été initialisée sur une partie du territoire desservi par le SICTOM et une étude portant sur les biodéchets a été initiée par le SYDOM à l'échelle du Jura.

Ainsi, au regard des niveaux de service préexistants, il s'agit de définir les perspectives d'évolution des niveaux de service en prenant en compte tous les flux de déchets, nos usagers (axe 2) et en ayant potentiellement des expérimentations.

De plus, depuis plusieurs années, il est constaté une augmentation forte des déchets verts collectés et en corollaire des caissons à déchets verts implantés sur le territoire. Il est proposé la mise en place d'un groupe de travail afin d'examiner les solutions potentielles territorialisées à proposer aux usagers pour ce flux (caissons à déchets verts, déchèteries, compostage, compostière sur le site de Brevans...).

En complément des projets d'organisation de la collecte, il conviendra de décliner une stratégie pluriannuelle pour le matériel roulant.

De même en interne au SICTOM, deux études seront réalisées portant sur la collecte des déchets amiantés et des déchets destinés à l'enfouissement ; pour ce dernier, les coûts associés augmenteront fortement dans les années à venir via la hausse de la TGAP.

Enfin, on constate que les gestes de tri ne sont pas mis en œuvre dans le cadre des événements festifs ou culturels, des consommations sur l'espace public ou sur les points touristiques. Les contacts sont en cours pour vérifier la faisabilité de s'inscrire dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt national de l'ADEME pour le déploiement du tri sélectif hors foyer. Par ailleurs, un groupe de travail sera mis en place avec des représentants de chaque communauté de communes et les acteurs – partenaires de l'événementiel pour bâtir un projet ayant vocation à capter la matière recyclable dans les cas précités.

4^{ème} axe : le site de Brevans – une opportunité pour les activités du SICTOM, mais aussi les activités en lien avec les déchets et l'économie circulaire

Le site de Brevans de 14 hectares accueille aujourd'hui l'ensemble des activités du SICTOM, mais aussi les entités Alpha Recyclage et Alpha Carbone, et de nombreux espaces sont disponibles.

La conception actuelle du site concentrée sur la bascule en entrée présente d'une part des risques en lien avec tous les flux de transport générés par le SICTOM mais également ceux d'Alpha Recyclage, auxquels s'ajoutent les évacuations directes de déchets par des entreprises.

Il convient de travailler sur l'organisation actuelle du site pour d'une part sécuriser l'ensemble des mouvements liés aux activités déchets, mais également rendre le site évolutif des dépôts directs (compostière par exemple) et également profiter de l'espace disponible pour favoriser les activités en lien direct ou indirect avec les déchets dans le cadre du développement de l'économie circulaire.

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23/12/2021

ID : 039-253900633-20211214-14122021_6CS-DE



3) Au regard des orientations précitées, à discuter en séance, les grandes masses budgétaires pourraient s'articuler de la façon suivante :

		BP2020	CA2020	BP2021	CA 2021 est	BP2022
Cotisations adhérents		6 287	6 287	6 518	6 524	6 610
Prestations services et pro		2 715	2 582	2 500	2 974	2 900
Autres recettes		189	252	204	192	180
TOTAL PRODUITS	A	9 190	9 120	9 222	9 690	9 690
Charges de personnel		3 633	3 572	3 766	3 700	3 811
Prestation Sydom		2 721	2 660	2 701	2 754	2 782
Contrat de prestations		750	702	720	743	770
Carburants		470	411	430	425	500
Entretien matériel roulant		220	257	220	237	220
Autres charges de fonct.		854	866	1 057	754	938
TOTAL CHARGES	B	8 647	8 468	8 895	8 613	9 021
Autofinancement brut	C= A-B	543	652	328	1 077	669
i		27	22	19	18	16
K		240	236	201	201	178
Annuité ancienne	D	267	258	220	218	194
Autofinancement net	E= C-D	276	394	108	859	476
Autres rec.d'inv (FCTVA, subv...)	F	267	280	72	104	100
Investissements	G	2 106	539	1 543	1 247	1 733
Besoin de financement	H= G-F- E	1 563	-135	1 363	285	1 157
Emprunts nouveaux	I			61		400
VAR FDR	J= I+H- G	-1 563	135	-1 302	-285	-757
FR au 1/1	K	1 574	1 574	1 313	1 313	1 028
FR au 31/12	L= J+K	11	1 710	11	1 028	271
Capital restant dû au 31/12			1 152		951	1 173

Budget de fonctionnement

	BP2020	CA2020	BP2021	CA 2021 est	BP2022
Recettes réelles de fonctionnement	9 190	9 120	9 222	9 690	9 690
Recettes d'ordre	50	50	50	56	47
Résultat reporté	1 228	1 228	757	757	
	10 468	10 398	10 029	10 504	9 737
Dépenses réelles de fonctionnement	8 647	8 468	8 895	8 613	9 021
Frais financiers	27	22	19	18	16
Dépenses d'ordre (dot prov et amort)	1 140	1 150	1 116	1 116	1 030
Virement section d'investissement	654				
	10 468	9 641	10 029	9 747	10 067
Excédent ou besoin de financement		757		756	-330
Excédent ou besoin de financement (hors report)	-1 228	-471	-757	-1	-330

4) Les éléments essentiels sont les suivants :

4.1 Dépenses de fonctionnement

S'agissant des principaux postes de dépenses et de leurs évolutions par rapport au BP 2021.

Les charges de personnel passent de 3 766k€ en 2021 à 3 810k€ en 2022.

Les charges d'entretien et maintenance du matériel roulant sont stables, la principale hausse porte sur le carburant.

S'agissant des contributions appelées par le SYDOM, les tarifs unitaires sont stables pour l'incinération, le tri et l'adhésion, la hausse est liée à l'augmentation de la TGAP pour les déchets enfouis (+8€ par tonne) et aux augmentations de production de déchets.

A noter qu'un budget d'information – communication de 50k€ est proposée au titre de la signalétique de l'ensemble des équipements liés aux activités du SICTOM, de la mise à jour du site internet et ce en lien avec l'axe 1 décrit ci-dessus.

Les dépenses de fonctionnement passent de 8 895k€ en 2021 à 9 021k€ au BP 2022, soit une hausse de 1.4%.

4.2 Recettes de fonctionnement

Eu égard aux contraintes budgétaires antérieures, à la hausse des dépenses notamment carburant et dans la poursuite de l'objectif de réduire le recours aux excédents antérieurs pour équilibrer la section de fonctionnement, il est proposé de retenir un tarif de 77€ par habitant pour l'ensemble du service public de gestion des déchets (collecte, déchèteries, traitement) – soit une hausse de 1.3%.

Par ailleurs, le coût de collecte et de traitement des bacs des professionnels n'a pas donné lieu à augmentation depuis 2015, il est proposé une hausse de 3% : recette supplémentaire escomptée 30k€.

4.3 Les dépenses d'investissement

Au regard des actions proposées ci-dessus, il est proposé d'inscrire en nouveaux investissements (hormis renouvellement équipement de pré-collecte) 1 733k€ :

- L'acquisition d'une benne (réforme de 3 bennes : optimisation du parc) – 230k€
- Les investissements liés à la mise aux normes du site de Brevans (vestiaires, électricité, éclairage, clôture) : 230k€
- La mise en conformité des déchetteries et l'acquisition de compacteurs en remplacement pour les déchetteries : 330k€
- Les travaux pour mise en conformité de la déchèterie de Saint Aubin : 480k€
- Un budget d'étude de 150k€ comprenant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le site de Brevans, les études bruit et études collecte.
- Et un budget de 100k€ pour les systèmes d'information.

Après avoir entendu l'exposé du Président ; chacun a pu s'exprimer librement sur les propositions émises et formuler une opinion.

Le Président met au vote :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Syndical :

- ✓ **ADOpte** le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2022.

Fait à Brevans, le 14 décembre 2021

Le Président
Jean-Pascal FICHÈRE



Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le 23 12 2021

ID : 039-253900633-20211214-14122021_6CS-DE